

Niveau :	LICENCE PROFESSIONNELLE					Année 3
Domaine :	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE					LP
Mention :	Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels					
Parcours :	Plastiques Innovants, Objets Connectés Et Plastronique PIOCEP <i>En alternance</i>					
Volume horaire étudiant :	96,75 h	161 h	197,25 h		140 h	455 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total (hors projet et stage)
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais		Période de formation en entreprise: : 39 semaines	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Christophe GAUTHIER ☎ 03.80.39.65.02 gmp-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr	Responsable de la scolarité Dante PARINI ☎ 03.80.39.64.10 scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr Suivi LP PIOCEP ☎ 03.80.39.65.19 Suivi pédagogique ☎ 03.80.39.64.90 Fax : 03.80.39.64.64 gmp-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IUT DIJON-AUXERRE Département Génie Mécanique et Productique GMP Boulevard Docteur Petitjean BP 17867 21078 DIJON Cédex

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs

- Former des personnels techniques polyvalents afin de répondre aux besoins des entreprises de la plasturgie et de l'électronique disposant d'un bureau d'étude et/ou d'un site de production souhaitant développer des produits innovants nécessitant des connaissances dans ces domaines d'activité;
- Participer au développement économique en apportant des connaissances dans des domaines innovants tels que les agro-matériaux, les plastiques hautes performances, les objets connectés et la plastronique;

- Offrir à des diplômés Bac + 2, une double compétence, en plasturgie et en électronique, en proposant un cursus attractif permettant une formation diplômante et professionnalisante;
- Permettre à des salariés d'entreprises ou à des demandeurs d'emploi d'avoir la possibilité de conceptualiser les savoirs faire acquis dans l'entreprise par la Valorisation des Acquis d'Expériences et/ou de leur permettre une remise à niveau de leurs connaissances.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

Cette licence professionnelle par alternance, à mi-chemin entre le niveau de technicien et celui d'ingénieur, permet à ses diplômés d'occuper des postes divers, dans une équipe sous la responsabilité d'un ingénieur ou sous leur propre responsabilité directement en lien avec la direction. Ils pourront entre autre intervenir dans les secteurs liés à l'intégration de l'électronique dans les produits plastiques.

Les métiers visés (Niveau II) en regard de la nomenclature INSEE :

- Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électronique ;
- Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation ;
- Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation ;
- Technicien de bureau d'étude ;
- Technicien d'industrialisation ;
- Assistant ingénieur en recherche en développement ;
- Responsable amélioration continue.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

La licence PIOCEP permet d'acquérir une double compétence en plasturgie et en électronique afin d'être capable de :

- Proposer des solutions techniques adaptées aux problèmes liés à la mise en forme des polymères et à l'intégration de composants électroniques en mettant en œuvre des compétences en plastronique ;
- Développer des solutions innovantes de la conception à l'industrialisation de produits plastiques à hautes performances ;
- Mettre en œuvre des polymères bio-sourcés et des agro-matériaux ;
- Gérer des projets en lien avec les domaines précédents.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ La licence PIOCEP est accessible:

- en alternance, en contrat d'apprentissage dans les entreprises du secteur de la plasturgie.
- en alternance, en contrat de professionnalisation dans les entreprises du secteur de l'électronique.

Le recrutement s'effectue sur dossier parmi les titulaires d'un DUT ou d'un BTS en rapport avec les sciences et techniques industrielles, la mise en forme des matériaux ou l'électronique, les élèves des Classes spéciales admissibles à une école d'ingénieurs, les étudiants ayant validé 120 crédits européens (ECTS) d'un cycle de licence universitaire scientifique. Un entretien pourra être proposé dans certains cas.

Pour toute inscription:

Se renseigner auprès du Service de Formation Continue de l'Université de Bourgogne : (03.80.39.51.80) ou auprès du secrétariat du département GMP de l'IUT de DIJON-AUXERRE (03.80.39.64.90).

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général du parcours proposé :

Le parcours de formation proposé permet aux étudiants quel que soit leur cursus d'origine d'acquérir des connaissances fondamentales liées aux métiers de la plasturgie et de l'électronique .

- L'UE1 abordera les connaissances fondamentales en CAO 3D, mécanique, caractérisation et mode d'obtention des polymères.
- L'UE2 abordera les connaissances fondamentales en électronique : CAO et mode d'obtention des circuits électroniques, caractérisation des composants ainsi que leur intégration.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

UE.1	discipline	Total	CM	TD	TP	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Conception et réalisation des Produits Plastiques	Conception mécanique CAO 3D	7	0	3,5	3,5	10	CC	Ep. Écrite		1	1
	Simulations mécaniques	12,25	1,75	3,5	7		CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Eco-conception : cycle de vie. recyclage	10,5	5,25	5,25			CC	Ep. Écrite		1	1
	Analyse Fonctionnelle	10,5	5,25	5,25			CC	Ep. Écrite		1	1
	Matériaux de base des matières plastiques chimie + labo	10,5	3,5	7			CC	Ep. Écrite		1	1
	Caractérisation des polymères	10,5	5,25	5,25			CC	Ep. Écrite		1	1
	Techniques de mise en forme des matières plastiques	14	3,5	5,25	5,25		CC	Ep. Écrite		1	1
	Optimisation mise en forme des matières plastiques	12			12		CC	Ep. Écrite		1	1
	Simulations rhéologiques	12,5	2	3,5	7		CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
TOTAL UE.1		99,75	26,5	38,5	34,75					10	10

(1) CC : contrôle continu

UE. 2	discipline	Total	CM	TD	TP	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Conception et intégration électronique	Composants électroniques	17,5	5,25	5,25	7	10	CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Electronique et CAO des circuits imprimés	14	3,5	3,5	7		CC	Ep. Écrite		1	1
	Applications industrielles	22,75	1,75	14	7		CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Spécification et qualification des produits. HSE	10,5	5,25	5,25			CC	Ep. Écrite		1	1
	Simulations électroniques	12,25	1,75	3,5	7		CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Techniques de réalisation des circuits électroniques	17,5	3,5	3,5	10,5		CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Optimisation des circuits électroniques	12			12		CC	Ep. Écrite		1	1
	Chaine numérique. intégration des logiciels métiers	12,5	2	3,5	7		CC	Ep. Écrite		1	1
TOTAL UE.2		119	23	38,5	57,5					10	10

UE.3	discipline	Total	CM	TD	TP	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissance des Technologies Innovantes	Agro-matériaux. Plastiques Bio-sourcés	35	7	7	21		CC	Ep. Écrite		3	3
	Plastiques Hautes Performances	35	7	7	21		CC	Ep. Écrite		3	3
	Plastronique	35	7	7	21		CC	Ep. Écrite		3	3
	Objets connectés	35	7	7	21		CC	Ep. Écrite		3	3
	CAO circuits + pièces	35	7	7	21		CC	Ep. Écrite		3	3
TOTAL UE.3		175	35	35	105	15				15	15

UE.4	discipline	Total	CM	TD	TP	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Communication et outils pour l'entreprise	Communication Professionnelle	15,75	5,25	10,5			CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Management	10,5	3,5	7			CC	Ep. Écrite		1,5	1,5
	Anglais Professionnel	24,5		24,5			CC	Ep. Écrite		2	2
	Gestion de Projets	10,5	3,5	7			CC	Ep. Écrite		1	1
TOTAL UE.4		61,25	12,25	49		6				6	6

UE.5	discipline	Total	CM	TD	TP	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Projet technologie innovante	Projet tuteuré dans l'une des techniques particulières de l'UE.3						Rapport + soutenance				
TOTAL UE.5		140h de travail personnel			5						5

UE.6	discipline	Total	CM	TD	TP	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Projet Industriel	Projet réalisé dans l'entreprise d'accueil						rapport + soutenance+ évaluation entreprise				
TOTAL UE.6		700h de travail en entreprise			14						14

	CM	TD	TP	Total	ECTS
TOTAL Annuel	94,5	150,5	210	455	60

■ Modalités de contrôle des connaissances

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter.

Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22.

Par ailleurs [les règles communes aux études LMD](#) sont précisées sur le site de l'IUT.

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation. Les moyennes ne peuvent être calculées que si l'obligation d'assiduité est satisfaite.

● Sessions d'examen

La fin des enseignements académiques dans le cadre de la Licence est début juillet. Les soutenances des rapports de projet industriel seront organisées courant septembre. En conséquence, les deux sessions sont organisées de la manière suivante :

- **1^{ère} session** : au cours de l'année sous forme de contrôle continu. Au vu des résultats des enseignements académiques, les candidats susceptibles d'avoir à repasser des UE en 2^{ème} session seront informés individuellement courant juillet par le responsable du diplôme.

- **2^{ème} session** : un candidat déclaré non admis en 1^{ère} session est renvoyé à une 2^{ème} session organisée en septembre, au moins 8 jours après la proclamation des résultats de la 1^{ère} session.

Au cours de cette 2^{ème} session, le candidat repasse uniquement les UE non validées. Pour cela, il repasse une épreuve écrite ou orale (30 minutes minimum) dans toutes les matières de l'UE ; la note obtenue remplace (quel que soit le résultat) celle de l'ensemble des épreuves réalisées en cours d'année dans la matière, hormis les épreuves pratiques éventuelles dont les évaluations sont maintenues. Le candidat a la possibilité de ne pas repasser une matière où il a obtenu une note supérieure à 10 dans une UE non validée.

Les évaluations des UE 5 et 6 (projet et stage) sont reportées de la 1^{ère} sur la 2^{ème} session. L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation. Les moyennes ne peuvent être calculées que si l'obligation d'assiduité est satisfaite.

La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique.

● Règles de validation et de capitalisation

Principes généraux :

COMPENSATION :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION :

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.